

Bouygues sur le port de Cherbourg, c'est une restructuration à 30 millions d'euros qui s'annonce

Le géant du béton Bouygues projette de s'installer sur le port de Cherbourg (Manche) pour traiter un marché éolien en mer d'Irlande. Cela va nécessiter d'allonger et de renforcer le quai des Flamands. 30 millions d'euros investis et une consultation publique en cours.



Philippe Deiss (au centre), directeur général de Ports de Normandie, ne s'étonne pas de n'avoir vu plus de monde à la première réunion publique liée à l'extension du port de Commerce.

[Ouest-France](#) Publié le 13/01/2026 à 19h30 Olivier CLERC.

On l'appelle [le quai des éoliennes](#). De son petit nom véritable, le quai des Flamands. Depuis juin 2025, on sait que Port de Normandie va y engager de [nouveaux travaux pour un montant de 30 millions d'euros](#) (dont une contribution d'1,40 M€ de l'Agglo du Cotentin, réponse attendue prochainement de l'Ademe pour une aide sollicitée de 10 M€). Depuis cet hiver - après indiscretion distillée par le maire de Cherbourg-en-Cotentin Benoît Arrivé, on sait qu'il s'agit de répondre à une possibilité d'implantation temporaire de [Bouygues](#) pour y traiter un marché britannique éolien *offshore* en mer d'Irlande.

Le principe consiste pour le géant du BTP à fabriquer les embases en béton de 67 éoliennes. Pour cela, le quai doit être allongé (entre 140 et 160 m) sur une profondeur de 14,50 m et présenter une capacité de tenue à une pression de 20 tonnes au mètre carré, méritant ainsi l'appellation de *quai lourd*. [Tout ceci nécessite donc une consultation publique](#). Elle s'est ouverte le 8 janvier, sera clôturée le 8 avril 2026, et entretemps des réunions publiques sont organisées. La première s'est tenue ce 12 janvier en début de soirée, dans l'un des grands salons de la gare maritime.



Sans surprise, la première réunion publique liée à l'extension du port de Commerce n'a pas attiré la grande foule. | OUEST-FRANCE

Et le moins que l'on puisse dire, c'est que l'espace a sonné creux. Trois chaises, seulement, occupées parmi les 30 sagement rangées. Et encore, par des femmes directement impliquées dans des activités portuaires et en parfaite maîtrise du sujet. Ce n'est pas la marque d'un désintérêt, puisqu'en seulement quatre jours on a eu 900 connexions sur le site de consultation dont 460 téléchargements du dossier, renvoie Philippe Deiss, le directeur général de Ports de Normandie. Mais cette réunion, c'est finalement une resucée des deux réunions tenues pendant la concertation préalable.

Ces dernières, en juin et juillet, avaient quant à elles quasiment fait le plein. Le sujet avait été défloré, et ceux qui avaient des questions et inquiétudes ont obtenu leurs réponses, appuie le commissaire enquêteur Alain Renouf. N'empêche. L'occasion était donnée de découvrir que le chantier allait durer entre 15 et 18 mois, que 300 000 mètres cubes de matériaux seront dragués (contre 5 millions en 2015) - le sable sera réutilisé et la partie non valorisable sera rejetée à 10 milles au large, qu'un soin particulier sera consacré à la préservation de l'environnement (mammifères marins, oiseaux protégés, faune et flore benthiques) avec des mesures ERC (Éviter-Réduire-Compenser), et que Bouygues TP a signé un protocole mais pas encore de convention d'occupation temporaire.

L'industriel attend en effet d'avoir contractualisé son marché d'éoliennes avant de s'engager pour environ 18 mois. Mais quoi qu'il en soit, Cherbourg ancre définitivement sa vocation [Énergies marines renouvelables](#) (EMR), à laquelle il dédie déjà sur le port quelque 80 hectares : Depuis dix ans, on y a investi environ 100 millions d'euros, constate Philippe Deiss. Un quai lourd, l'extension du terre-plein de 39 hectares... Ce 2^e quai lourd est destiné à répondre à nos contraintes car notre linéaire est insuffisant et les perspectives importantes, entre l'éolien et [l'hydrolien du raz Blanchard](#). » Bouygues ou pas, les différents projets EMR garantissent l'occupation du site.